

Commune de  
**Corminboeuf**



# BULLETIN D'INFORMATION

**N° 10**  
Décembre 2020



# SOMMAIRE

<b>3</b>	Éditorial
<b>7</b>	Convocation
<b>8</b>	Budget de fonctionnement 2021
<b>10</b>	Budget des investissements 2021
<b>21-23</b>	Crédit pour l'étude de réalisation de la mise en séparatif du secteur « Centre »
<b>24-26</b>	Crédit de planification de la halle multisports
<b>27-29</b>	Crédit pour l'aménagement de la route de Matran
<b>30-31</b>	Modification des statuts Réseau Santé Sarine
<b>32-39</b>	Annonces

## Le mot de la Syndique

**A**u moment d'entamer le dernier trimestre de cette législature, il est temps de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur et de faire l'inventaire des actions entreprises par le Conseil communal dans tous les secteurs d'activité.

Commençons par le plus agréable: la convivialité. Après la fusion, il s'agissait d'intégrer au mieux les populations de nos deux villages, même si les liens étaient déjà très forts. Ainsi, en septembre 2017 a eu lieu la grande fête de la fusion « Effusion », avec l'aide immense de la commission culturelle, qu'elle en soit ici une nouvelle fois remerciée. Puis en 2018, l'inauguration des sentiers pédestres des dragons, ainsi que la fête du premier août, avec l'aide du HC Gottéron dont plusieurs membres habitent notre commune. En 2019, l'inauguration du nouvel accueil extrascolaire a réuni un grand nombre de parents, grands-parents et enfants venus visiter les lieux. Ces fêtes ont été des occasions de rencontre et de plaisir partagé.

Chaque année, le groupement des dames et l'amicale des pompiers organisent la sortie et le Noël des aînés. En 2019, le Conseil communal a proposé la participation à la Fête des Vignerons. Transport en car, pique-nique, cette sortie des aînés a eu un franc succès, et, au vu de ce qui se passe en 2020, nous en gardons un souvenir d'autant plus fort. Car cette année, pas de sortie, pas de Noël, pas de Saint-Nicolas, bref, pas de fêtes, juste un vilain virus pour nous rappeler notre fragilité.

Le Conseil communal tient également à resserrer les liens avec la population. Ainsi, les octogénaires et les nonagénaires reçoivent la visite d'un membre du Conseil à l'occasion de leur anniversaire. C'est à chaque fois une belle rencontre que nous apprécions tout particulièrement. Les tout-petits ne sont pas oubliés, la commune leur offre un petit doudou personnalisé en forme de dragon à l'occasion de leur naissance. Ces doudous sont confectionnés par les ateliers de la Gérine (Association St-Camille). Les jeunes atteignant leur majorité ont été invités spécialement à l'assemblée communale. Le Conseil réfléchit à une autre formule, mais elle est malheureusement actuellement impossible à mettre en œuvre

« Je remercie la population pour sa confiance et son soutien »

### **Sécurité routière**

Le Conseil communal, sensible à la sécurité routière, a finalisé différents projets. Ainsi la route de Givisiez a été assainie et réaménagée selon le concept Valtraloc. Après un peu plus d'une année de fonctionnement, des demandes pour une mise en zone 30 de cette même route et de la route d'Amont nous sont parvenues, une étude est en cours à ce sujet. La limitation à 30 km/h a été introduite dans de nombreux quartiers : Evangile et Gibart, Combarod, Montaubert et Champ de la Vigne. Un ralentissement à la route du Stand à Chésopelloz a été mis à l'enquête. La mise en zone 30 du secteur devant l'école est pendante au Service des ponts et chaussées. Quant à la route de Matran, une demande de crédit sera présentée à l'assemblée communale du 15 décembre 2020 pour une réalisation courant 2021.

Pour les piétons, plusieurs aménagements ont été réalisés, soit la liaison pédestre entre le quartier de Combarod et celui du Champ de la Croix, la réfection du sentier de la Verna, et la planification d'un passage piéton au giratoire de la route Jo-Siffert qui sera réalisé au début 2021. Trois parcours de promenade thématiques, les « sentiers des dragons » ont été élaborés, aménagés et balisés en collaboration avec la commission de l'environnement et le service de l'édilité. Un ponton d'observation a été installé à l'étang de la forêt de Verdilloud, en collaboration avec les forestiers, ce qui offre aux promeneurs un point de vue reposant.

### **Eau potable, eaux usées**

La gestion des eaux a beaucoup occupé le Conseil communal. En ce qui concerne l'eau potable, le Plan des infrastructures d'eau potable (PIEP) a été approuvé durant la législature. Pour les eaux usées, le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) est actuellement en cours d'examen dans les services de l'état. Il a fait l'objet d'une consultation et mise à l'enquête et nous attendons son approbation. En parallèle, les règlements ont été remis à jour en fonction des nouvelles lois, celui sur l'eau potable a été accepté en assemblée communale, celui sur les eaux usées, après refus de l'assemblée, est en cours de modification et sera vraisemblablement présenté début 2021.

Le réseau d'eau potable a été amélioré par la création de différents bouclages, par exemple entre le Champ de la Vigne et le chemin des Rosiers. Quelques conduites anciennes ont également été remplacées.

Le PGEE, bien que non encore approuvé, a montré les différents secteurs à assainir, et les travaux de mise en séparatif ont été conduits dans les quartiers de l'Evangile, du Champ de la Vigne, du chemin de la Forêt et de la route de Givisiez. L'étude préliminaire pour le quartier de Combarod est en cours.

### **Règlements**

Qui dit fusion dit harmonisation des règlements des anciennes communes.

La plupart ont donc été proposés et acceptés par l'assemblée communale: Le règlement du personnel en janvier 2017, le règlement scolaire en décembre 2017, en mai 2018 le règlement relatif à la gestion des déchets, le règlement relatif à la participation communale aux frais de traitements dentaires scolaires, le règlement sur les émoluments administratifs en matière d'aménagement du territoire et de constructions et le règlement sur la détention et l'imposition des chiens, et en décembre 2018 le règlement relatif à la distribution de l'eau potable et le règlement du cimetière et de la chapelle mortuaire de Belfaux. Ainsi que mentionné plus haut, le règlement relatif à l'évacuation et l'épuration des eaux usées a été refusé.

Le plan d'aménagement et le règlement communal d'urbanisme ont été étudiés sous l'angle de l'harmonisation et mis à l'enquête, ils sont en cours d'approbation par l'Etat de Fribourg.

Les archives des anciennes communes ont été inventoriées, triées, et reconditionnées.

## **Personnel**

Le concept de Santé et Sécurité au travail a été remis à jour, et notre personnel a pu bénéficier de plusieurs formations dans ce domaine. En particulier, le personnel administratif et de l'accueil extrascolaire a pu se familiariser avec le maniement des extincteurs face à un vrai feu, ce qui lui sera utile, mais dont on espère qu'il n'aura jamais à s'en servir.

Enfin, dans le cadre d'une action cantonale pour favoriser le bilinguisme, le personnel qui le désirait a pu bénéficier de cours d'allemand en petits groupes.

Le maniement et l'utilisation du défibrillateur ont également été exercés.

## **Infrastructures**

Dans la zone sportive, plusieurs infrastructures ont été mises en service : un nouveau terrain synthétique pour la pratique du foot, et deux terrains de pétanque. L'assemblée communale de septembre 2020 a validé le crédit de construction de nouveaux vestiaires pour cette zone. Le projet a été mis à l'enquête et sera construit dès réception du permis. Parallèlement, nous avons étudié la possibilité de construction d'une nouvelle halle multisports. Les travaux ont bien avancé et une demande de crédit de planification vous sera présentée lors la prochaine assemblée. Les locaux dédiés à l'administration ont été rénovés, nous disposons maintenant d'une infrastructure agréable et conviviale au service de la population.

Enfin, le nouveau bâtiment de l'accueil extrascolaire a été mis en service en avril 2019. Il nous permet d'accueillir soixante enfants dans un cadre adapté. Cette infrastructure

fait partie des atouts non négligeables pour les familles désireuses de s'établir à Corminboeuf.

Outre ces nouvelles constructions, nos divers bâtiments font l'objet de travaux de rénovation et d'entretien, par exemple les façades de l'école, la cabane de Verdilloud et la chapelle. Enfin, les places de jeux ont été rénovées et mises aux normes de sécurité, et la place de jeu du Champ-de-la-Croix sera reprise par la commune cette année encore.

Soucieux de l'avenir, le Conseil communal a proposé à l'assemblée, qui l'a accepté, l'achat d'un terrain en zone d'activité en 2018. Ceci permettra au Conseil d'avoir son mot à dire quant au choix des entreprises venant s'y installer.

## **Commune durable**

Le Conseil communal est soucieux de l'avenir de la planète, à son niveau. Ainsi nous avons entrepris diverses actions :

Avec l'aide la commission de l'environnement, une soirée « commune durable » a été organisée, permettant à la population de définir ses attentes. Les idées qui en sont issues permettront entre autres de prioriser les objectifs de la re-certification « cité de l'énergie » en 2021. Parallèlement, le Conseil a soutenu la commission de l'environnement dans l'organisation de soirées à thèmes (comment rénover ses bâtiments, économies d'énergie) et de visites (panneaux solaires, port-Marly, Saidef etc.). Pour favoriser le changement d'habitudes, le Conseil communal a décidé de maintenir une subvention de 300 francs pour l'achat d'un vélo électrique. De plus, il a décidé d'installer une voiture « Mobility » et une borne de recharge pour les voitures électriques. Ces installations sont accessibles depuis la fin novembre sur le parking de la halle de gymnastique.

Qui dit commune durable dit aussi utilisation partagée. Nous avons commencé par une « cabine à livres » installée sur la petite place près de la boulangerie. Chacun peut venir y prendre un ou plusieurs livres et en apporter d'autres, sous la surveillance de la commission culturelle. Par le passé, les déchets étaient simplement enfouis, et ils nous rattrapent : après les investigations menées par nos mandataires, le site « les Esserts » doit faire l'objet d'une surveillance pendant quelques années encore, afin d'éviter une pollution des eaux.

### **Finances**

Enfin, terminons par le nerf de la guerre, les finances. Nous bénéficions d'une situation financière saine, et en 2019, nous avons proposé un allègement fiscal de 5 centimes pour l'année 2018. Le Conseil communal est attentif à la maîtrise des coûts et la commune dispose d'une bonne capacité d'investissement. La pandémie vient malheureusement nous perturber, le budget 2021 a été difficile à boucler, avec les baisses fiscales votées par le Grand-Conseil et les incertitudes liées aux effets du Covid. Néanmoins, le Conseil communal continuera de travailler à maintenir cette situation aussi saine que possible.

### **Et la suite...**

Durant cette législature, trois Conseillers ont remis leur mandat, Messieurs Claude Baechler et Dominique Rhême et Madame Pascale Michel. Avec Mesdames Isabelle Bussey, Chantal Angéloz et Amélie Collaud, Messieurs André Bruderer, Alain Lunghi, Christian Vorlet, Dario Viel et Boris Bek-Uzarov, j'ai pu compter sur une équipe soudée œuvrant sans relâche pour le bien de la commune. Outre les quarante séances plénières

annuelles, le Conseil a organisé dix assemblées communales et de nombreuses séances en petits groupes pour faire avancer les différents projets mentionnés ci-dessus. Je remercie ici mes collègues pour leur bel esprit de collaboration. Je vous remercie aussi, chères concitoyennes et chers concitoyens, pour la confiance accordée au cours de ces 4 années. Vous avez approuvé toutes nos propositions à une seule exception, et votre soutien nous a été précieux.

La suite est entre vos mains, chères concitoyennes et chers concitoyens puisque le 7 mars 2021 auront lieu les élections communales.

En attendant, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, à réinventer en fonction de la situation sanitaire actuelle et vous transmettons nos meilleurs vœux pour 2021.

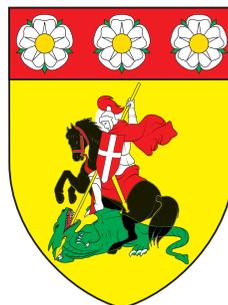
Pour le Conseil communal,

Anne-Elisabeth Nobs  
Syndique

# CONVOCAATION

## à l'Assemblée communale ordinaire

Les citoyennes et citoyens actifs  
de la commune de CORMINBŒUF  
sont convoqués en Assemblée  
communale ordinaire, le



**Mardi 15 décembre 2020,  
à 19 h 30  
à la Halle polyvalente,  
à Corminboeuf**

### ORDRE DU JOUR :

1. **Procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire de Corminboeuf du mardi 15 septembre 2020.**  
Ce procès-verbal ne sera pas lu; il est à disposition à l'administration communale dix jours avant l'Assemblée. Il est publié sur le site [www.corminboeuf.ch](http://www.corminboeuf.ch).
2. **Budget 2021 et rapport de la commission financière**
  - 2.1 Comptes de fonctionnement
  - 2.2 Compte des investissements
3. **Nomination de l'organe de révision**
4. **Investissements**
  - 4.1 Crédit pour l'étude de réalisation de la mise en séparatif du secteur « Centre » et crédit pour la mise en place de mesures provisoires en rapport avec la réalisation d'un projet de construction
  - 4.2 Crédit de planification de la halle multisports
  - 4.3 Crédit pour l'aménagement route de Matran
5. **Modification des statuts Réseau Santé Sarine**
6. **Information projet de fusion du Grand-Fribourg**
7. **Divers**

LE CONSEIL COMMUNAL

## 2.1 Budget de fonctionnement 2021

Les charges du budget de fonctionnement pour l'année 2021 s'élèvent à 13 810 036 francs et sont en diminution d'environ 82 000 francs comparativement à l'année dernière. Les produits, quant à eux, se montent à 13 283 133 francs et enregistrent une baisse d'environ 505 000 francs. La principale cause de cette baisse des produits se trouve au chapitre de la fiscalité. Sur ce plan, nous avons établi le budget avec un principe de prudence, en tenant notamment compte des effets liés négatifs liés au COVID et à la mise en œuvre de la modification législative sur les impôts, tant sur les personnes physiques que sur les personnes morales.

Les effets du COVID représentent environ 100 000 francs de charges supplémentaires et 200 000 francs de produits en moins.

Les charges liées sont en augmentation constante, proportionnelles à l'augmentation de la population légale, qui est passée à 2 717 habitants.

Afin de pallier ces baisses de produits et l'augmentation des charges, le Conseil a passé en revue le budget 2021 avec un réel souci d'économie dans tous les dicastères. En finalité, le budget 2021 présente un déficit de 526 903 francs soit 3,97% du total des produits, soit un taux légèrement inférieur au taux de 5% admis. Il a également été fait appel aux réserves où ceci était possible pour un montant de 310 000 francs.

Les documents détaillés du budget sont à disposition sur le site internet de la commune ou sur demande au secrétariat communal.

### **Analyse du budget de fonctionnement 2021**

Le tableau ci-après représente une vue d'ensemble des charges et des produits, en comparaison avec le budget 2020. Les écarts significatifs vous seront expliqués dans l'analyse par dicastère.

Dicastère	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Administration	1 030 500	74 800	1 031 500	73 600	1 089 754	35 888
Ordre public	352 120	28 000	321 365	3 000	263 521	16 329
Enseignement	3 735 663	18 000	3 936 931	165 000	3 805 368	41 582
Culte, culture et loisirs	540 949	45 500	537 212	28 500	559 368	28 408
Santé	1 066 900	12 000	1 031 200	7 000	985 189	7 997
Affaires sociales	2 411 113	463 000	2 332 400	370 000	2 018 583	288 403
Transports/communications	1 409 972	83 000	1 378 999	61 000	1 331 404	55 802
Aménagement/environnement	1 505 297	1 100 017	1 540 193	1 144 073	1 240 499	869 890
Economie	124 992	57 000	114 813	57 000	117 187	139 539
Finances et impôts	1 632 530	11 401 816	1 667 400	11 879 375	1 410 099	11 370 079
<b>TOTAUX</b>	<b>13 810 036</b>	<b>13 283 133</b>	<b>13 892 013</b>	<b>13 788 548</b>	<b>12 820 972</b>	<b>12 853 917</b>
Résultat		526 903		103 465	32'945	

## 2.2 Budget des investissements 2021

Budget des investissements 2021	Charges	Produits
<b>1. Investissements dont les objets ont déjà été votés lors des assemblées précédentes</b>		
Réfection des collecteurs rte Givisiez et Champ Vigne	500 000,00	
Réfection du réseau routier	50 000,00	
Amélioration du réseau d'eau potable	73 000,00	73 000,00
Concept zones 30km/h	70 000,00	
Traversée du village	100 000,00	
Aménagement de places de parc	145 000,00	
Crédit d'étude mise en séparatif Combarod	150 000,00	
Halle multisports - crédit d'étude de faisabilité	70 000,00	70 000,00
Construction de vestiaires et sanitaires dans la zone sportive	750 000,00	
Préfinancement quote-part réalisation Trans-Aglo	2 250 000,00	
Remplacement d'un véhicule édilitaire	100 000,00	100 000,00
Assainissement décharge les Esserts - Subventions fédérales		24 355,00
<b>Total des investissements déjà votés</b>	<b>4 258 000,00</b>	<b>267 355,00</b>
<b>2. Investissements dont les objets seront votés lors de l'assemblée du 15 décembre 2020</b>		
Aménagement Route de Matran	215 000,00	
Crédit d'étude mise en séparatif Chemin de la Poste	23 000,00	
Crédit d'étude mise en séparatif collecteur Poste-Forêt	37 000,00	
Raccordements provisoires secteur Centre	420 000,00	
Halle multisports - crédit de planification	590 000,00	590 000,00
<b>Total des investissements bruts</b>	<b>5 543 000,00</b>	<b>857 355,00</b>
<b>Total des investissements nets</b>		<b>4 685 645,00</b>

## O. Administration

Les charges et revenus du chapitre de l'Administration sont stables, moyennant des prélèvements sur réserve.

Sur plusieurs postes du budget de l'administration, des mesures d'économie ont été décidées.

L'année 2021 sera une année chargée en élections et votations, ce qui engendre une augmentation du montant dédié à la rémunération des scrutateurs.

La digitalisation de la Commune sera réalisée en plusieurs étapes. Un budget de 25 000 francs est pris en compte sur le budget 2021. Ce montant sera prélevé sur la réserve prévue à cet effet, tout comme l'adaptation du site internet budgété à 10 000 francs.

Administration					
Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1 030 500	74 800	1 031 500	73 600	1 089 754	35 888

Évolution des charges nettes		
Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019
955 700	957 900	1 053 866
Écarts en francs	- 2 200	- 98 166
Écarts en %	- 0.2%	- 9.3%

# 1. Ordre public

Les charges nettes de ce dicastère augmentent de 5 755 francs.

Les frais d'acquisition de matériel et de marchandises ainsi que les frais d'entretien pour les véhicules des sapeurs-pompiers ont été augmentés de 6 700 francs.

Des travaux sont prévus pour l'assainissement du stand de tir intercommunal. Un montant de 22 000 francs sera prélevé sur les réserves.

Ordre public					
Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
352 120	28 000	321 365	3 000	263 521	16 329

Évolution des charges nettes		
Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019
324 120	318 365	247 192
<b>Écart en francs</b>	5 755	76 928
<b>Écart en %</b>	1.8%	31.1%

## 2. Enseignement

Les charges liées aux classes enfantines et primaires sont en augmentation de 14 900 francs, celles de l'enseignement secondaire de 16 800 francs. Il a été décidé la création d'un poste administratif en soutien à la Responsable d'Etablissement pour un montant de 20 000 francs.

En relation avec les conditions sanitaires liées au COVID, le camp de ski pour l'année 2021 a été annulé. Il en résulte une économie de 30 000 francs.

Le montant des frais de transport a été réévalué et présente une augmentation de 24 000 francs pour un montant semblable à celui des comptes 2019.

Des mesures d'économies sont prévues dans le cadre de l'entretien des bâtiments.

Enseignement					
Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3 735 663	18 000	3 936 931	165 000	3 805 368	41 582

Évolution des charges nettes		
Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019
3 717 663	3 771 931	3 763 786
Écarts en francs	- 54 268	- 46 123
Écarts en %	- 1.4%	-1.2%

### 3. Culte, culture et loisirs

Dans le chapitre de la culture, les charges sont relativement stables. Un montant supplémentaire de 10 000 francs a été attribué à l'entretien des installations sportives. Il comporte entre autres les frais d'entretiens annuels des terrains de foot naturels et synthétique.

Des travaux d'entretien sont prévus pour la chapelle, ces coûts sont estimés à 17 000 francs et seront financés par un prélèvement sur réserve.

Culte, culture et loisirs					
Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
540 949	45 500	537 212	28 500	559 368	28 408

Évolution des charges nettes		
Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019
495 449	508 712	530 960
<b>Écarts en francs</b>	- 13 263	- 35 511
<b>Écarts en %</b>	- 2.6%	- 6.7%

## 4. Santé

Composé essentiellement de charges liées, ce dicastère enregistre une hausse des coûts relatifs aux soins spéciaux de 15 000 francs ainsi que la participation aux indemnités forfaitaires de 13 700 francs.

<b>Santé</b>					
<b>Budget 2021</b>		<b>Budget 2020</b>		<b>Comptes 2019</b>	
<b>Charges</b>	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
1 066 900	12 000	1 031 200	7 000	985 189	7 997

<b>Évolution des charges nettes</b>		
<b>Budget 2021</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Comptes 2019</b>
1 054 900	1 024 200	977 192
<b>Écarts en francs</b>	30 700	77 708
<b>Écarts en %</b>	3%	8%

## 5. Affaires sociales

Le dicastère des affaires sociales présente une diminution de ses charges nettes de 14 287 francs.

Dans le but d'ouvrir un dialogue constructif entre les générations et de promouvoir un meilleur « vivre-ensemble », le Conseil communal a décidé, de mettre sur pied un travail traitant différents axes tels qu'une permanence sociale, un accompagnement socioéducatif individuel ou familial et du coaching de projets, en partenariat avec la fondation REPER. Le montant se monte à 40 000 francs.

Le subventionnement pour les logements situés à la Route du Centre 18/20 s'est terminé le 30 juin 2020.

Nous allons recevoir des subventions fédérales d'un montant de 28 000 francs suite à l'ouverture du nouvel Accueil extrascolaire.

Les coûts liés aux institutions spécialisées pour personnes handicapées présentent une hausse de 16 500 francs. Les charges d'assistance (Service Social Régional) augmentent de 33 800 francs.

Affaires sociales					
Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2 411 113	463 000	2 332 400	370 000	2 018 583	288 403

Évolution des charges nettes		
Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
1 948 113	1 962 400	1 730 180
<b>Écart en francs</b>	-14 287	217 933
<b>Écart en %</b>	- 0.7%	12.6%

## 6. Transports et communications

Pour le dicastère des transports et communications, l'augmentation de certains postes a été compensée par des diminutions d'autres postes. Il en résulte des charges nettes stables.

Dans le chapitre des routes, des mesures d'économie ont été décidées sur plusieurs postes du budget, tels que l'achat de véhicules et machines, les frais d'entretien.

Dans le chapitre des transports, le Conseil a décidé de maintenir les tarifs pratiqués pour la vente des cartes CFF. Un prélèvement sur réserve sera effectué pour couvrir le déficit, pour un montant de 6 000 francs.

On dénombre également une hausse des charges liées au trafic régional pour un montant de 62 500 francs.

Transports et communications					
Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1 409 972	83 000	1 378 999	61 000	1 331 404	55 802

Évolution des charges nettes		
Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019
1 326 972	1 317 999	1 275 602
Écarts en francs	8 973	51 370
Écarts en %	0.7%	4%

## 7. Aménagement et environnement

Dans le chapitre de l'eau potable, les charges sont stables. Les produits ont été ajustés sur la base des encaissements de l'année précédente. Le chapitre est équilibré avec une attribution à la réserve de 38 360 francs.

Dans le chapitre des eaux usées, quelques mesures d'économie ont été prises en compte. Les recettes, quant à elles, ont été également estimées sur la base des encaissements de l'année précédente. Les charges liées de participation à la STEP sont en hausse pour un montant de 12 900 francs. Finalement, afin d'équilibrer ce chapitre, nous devons effectuer un prélèvement de 192 657 francs sur la réserve.

Au chapitre des déchets, nous avons tenu compte d'une hausse adaptée à l'augmentation de la population.

Aménagement et environnement					
Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1 505 297	1 100 017	1 540 193	1 144 073	1 240 499	869 890

Évolution des charges nettes		
Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019
405 280	396 120	370 609
<b>Écarts en francs</b>	9 160	34 671
<b>Écarts en %</b>	2.3%	9.3%

## 8. Économie

Les charges nettes du dicastère de l'Économie sont en augmentation. Des travaux d'entretien des routes forestières sont nécessaires pour un montant de 10 000 francs. Dans le cadre de la promotion du label Cité de l'Énergie, l'entier du montant alloué au budget sera compensé par un prélèvement sur la réserve, soit un montant de 40 000 francs.

Économie					
Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
124 992	57 000	114 813	57 000	117 187	139 539

Évolution des charges nettes		
Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019
67 992	57 813	-22 352
Écarts en francs	10 179	90 344
Écarts en %	17.6%	404.2%

## 9. Finances et impôts

Pour le dicastère des finances, les produits nets sont en nette diminution de 442 689 francs.

Les montants des impôts des personnes physiques sont basés sur la statistique fiscale établie par le Service cantonal des contributions. Cette statistique prend comme base la période 2018, majorée d'un taux de progression. Les prévisions émises par le SCC englobent différents effets financiers, soit une progression en partie diminuée de l'impôt sur le revenu liée au COVID ainsi que la mise en œuvre de la modification législative. Pour l'impôt sur la fortune, les taux de progression sont influencés par la mise en œuvre de différentes motions demandant une diminution de l'impôt. Le Conseil communal a adapté les montants des recettes fiscales sur un principe de prudence. Ainsi, il prévoit une baisse significative des recettes fiscales d'environ 390 000 francs (y.c. les impôts à la source).

La fiscalité des personnes morales doit tenir compte des effets de la nouvelle réforme fiscale, acceptée par le peuple. La réforme a été mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Pour établir le budget 2021, nous

avons tenu compte de cette réforme et d'une baisse déjà amorcée au cours des dernières années, soit une diminution de 190 000 francs. Cette baisse est compensée en partie par un montant compensatoire lié à la nouvelle réforme, de 90 210 francs.

Le montant de la contribution immobilière a été augmenté de 15 000 francs, pour tenir compte des nouvelles constructions.

La péréquation financière pour 2021 est supérieure à celle de l'année 2020, avec une hausse de la charge nette de 24 610 francs.

L'évolution favorable des taux d'intérêts ainsi que le remboursement de divers emprunts à taux élevés permet de réduire la charge d'intérêt de 5 000 francs.

Finances et impôts					
Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1 632 530	11 401 816	1 667 400	11 879 375	1 410 099	11 370 079

Évolution des produits nets		
Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019
9 769 286	10 211 975	9 959 980
<b>Écart en francs</b>	- 442 689	- 190 694
<b>Écart en %</b>	- 4.3%	-1.9%



## 4. Investissements

### 4.1 Crédit pour l'étude de réalisation de la mise en séparatif du secteur « Centre » et crédit pour la mise en place de mesures provisoires en rapport avec la réalisation d'un projet de construction

Dans le cadre de la planification d'un projet de construction de nouveaux bâtiments avec 48 appartements sur une partie de la parcelle no 5 à la route du Centre, il s'est avéré que le système communal d'évacuation des eaux existant ne disposait pas des capacités nécessaires pour absorber les volumes d'eaux usées et claires supplémentaires.

Partant, la commune doit étudier et réaliser la mise en séparatif des eaux usées et claires dans le secteur « Centre ». Cela rend nécessaire :

- A) Examen du passage en système séparatif du quartier situé au chemin de la Poste. Ce bassin versant unitaire est situé en amont du périmètre d'étude et a un impact important sur le développement du projet de mise en séparatif.

Coût estimatif CHF 23'000TTC

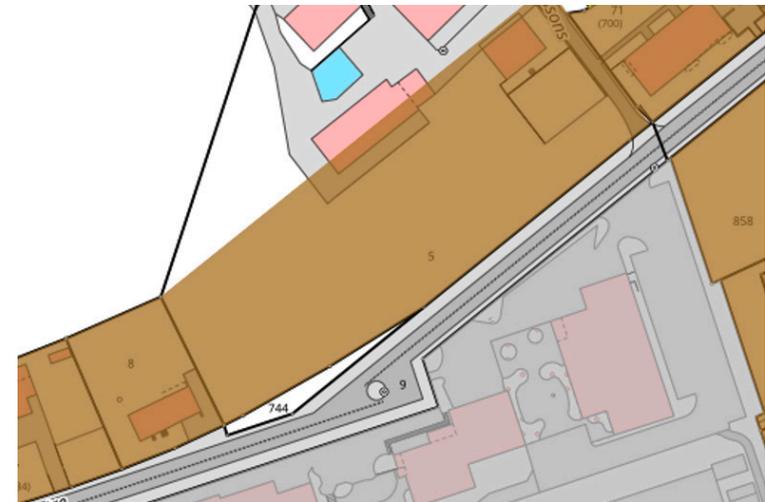


Fig. 1 – Extrait PAL (plan aménagement local), parcelle no 5

- B) Examen de la mise en séparatif du collecteur d'eaux mélangées existant, du chemin de la Poste au chemin de la Forêt. Le développement de ce projet permettra d'avoir une vision précise des travaux à entreprendre ainsi qu'une estimation des coûts des différentes variantes. En outre, il sera analysé si le collecteur d'eaux mélangées doit être tubé ou si un nouveau collecteur doit être posé en parallèle.

Coût estimatif CHF 37'000TTC

Etant donné les ressources et le temps nécessaires à l'élaboration des études, la planification et la réalisation des travaux, une mise en service du nouveau système séparatif du secteur « Centre » ne semble pas réaliste avant 2023.



Fig. 2 – Périmètre étude quartier « chemin de la Poste »

Enfin, et afin de ne pas retarder la réalisation du projet de construction, la commune se doit d'améliorer rapidement l'équipement de base du terrain à bâtir. Pour ce faire et dans le but de raccorder les nouveaux bâtiments en système séparatif au collecteur communal principal (eaux mixtes), il y a lieu de :

- C) Réaliser des raccordements provisoires. Ces conduites / raccordements sont à réaliser à court terme (2021) et seront intégrés par la suite dans le cadre de la mise en séparatif du secteur « Centre »

Coût estimatif CHF 420'000TTC

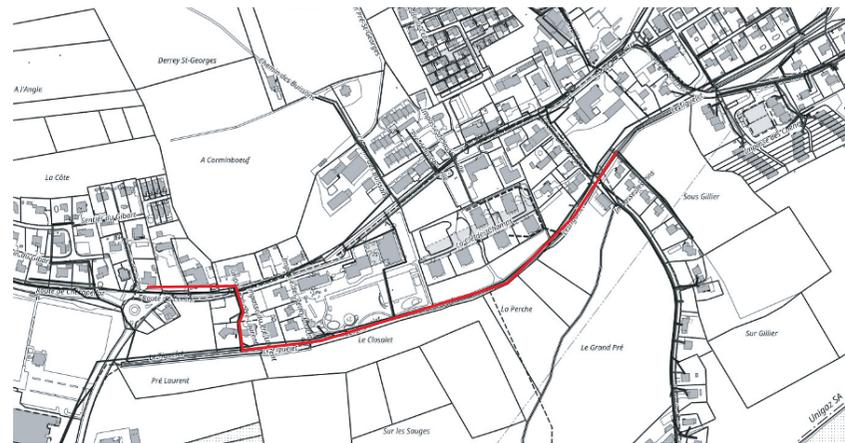


Fig. 3 – Tracé chemin de la Poste- chemin de la Forêt du collecteur existant à mettre en système séparatif

Les coûts d'études (A et B) et les travaux provisoires (C) s'élèvent à CHF 480'000. En conséquence, le Conseil communal demande à l'Assemblée communale d'accepter un crédit de CHF 480'000. Cet investissement sera financé par un emprunt.

Les frais financiers se montent à 2% pour les intérêts, auxquels il faut ajouter l'amortissement de 15% pour les études A et B et de 4% pour les travaux du point C

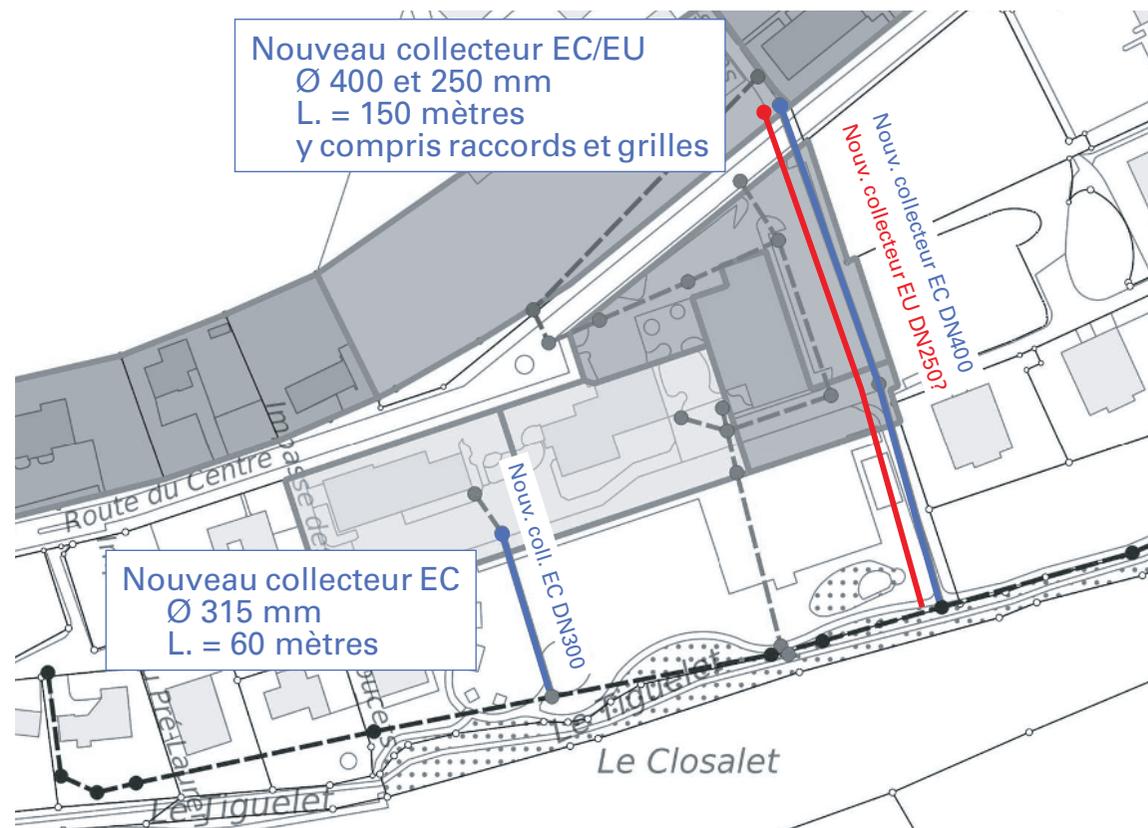


Fig. 4 – Schéma raccords d'eaux claires (et d'eaux usées) provisoires sur le collecteur communal d'eaux mixtes.

## 4.2 Crédit de planification de la halle multisports

### Etude pour la construction d'une nouvelle halle multisports et mise aux normes de l'actuelle salle sportive

#### Genèse du projet « Halle multisports »

La commune de Corminboeuf dispose actuellement d'une salle polyvalente datant de 1984 et qui remplit différentes fonctions :

- Salle de gym pour les élèves de notre école
- Salle de gym à disposition de nos sociétés sportives et culturelles
- Lieu de manifestations diverses (assemblée communale, lotos, théâtre, etc.)

L'augmentation de la population, ainsi qu'un changement de nos habitudes en termes de loisirs, a amené le Conseil communal à réfléchir, d'une part à l'opportunité de construire une nouvelle halle multisports, et d'autre part à la mise aux normes de la salle actuelle et à la valorisation de ses bâtiments attenants.

#### Résultat de l'étude de faisabilité

L'étude de faisabilité a fait l'objet de différentes variantes d'implantation qui ont été analysées, en particulier sur les aspects fonctionnels et financiers. Les résultats obtenus ont permis au Conseil communal de se déterminer sur la suite à entreprendre dans le cadre de ce projet. Les conclusions ont été présentées de manière informative lors de l'Assemblée communale du 15 septembre 2020.

En considérant que :

- la possibilité sous l'angle de l'aménagement du territoire existe (devra toutefois faire l'objet d'une demande de dérogation en ce qui concerne la hauteur du bâtiment)
- une première estimation brute des coûts (construction et exploitation) a été fournie
- des pistes de réflexions pour la mise aux normes de l'actuelle salle polyvalente ont été fournies
- le projet de valorisation des locaux attenants a été esquissé
- le besoin d'espaces supplémentaires est avéré
- la capacité d'investissement de la commune est positive
- le financement à des taux d'intérêt bas semble encore garanti à moyen terme
- l'impact sur la commune qui disposera d'une nouvelle infrastructure sportive moderne est positif
- à terme, la valorisation de l'équipement sportif et culturel au centre de la commune participera à renforcer son identité visuelle

Le Conseil Communal, à l'unanimité, a décidé d'aller de l'avant et de vous demander un crédit de planification pour les phases 31, 32 et 33 (SIA 102) pour le périmètre susmentionné. Cela signifie qu'à la fin de cette planification la commune disposera d'un projet prêt à être mis à l'enquête.

### **Le crédit concerne**

- l'organisation de l'appel d'offres public pour le choix des planificateurs
- l'étude pour la construction d'une nouvelle halle multisports
- l'étude pour la valorisation du local des pompiers
- l'étude pour la mise aux normes de l'actuelle salle de sport (ventilation, sanitaire, électrique, sol)
- les demandes d'autorisations

### **Le budget estimatif (mandataires et spécialistes)**

- organisation de l'appel d'offres public pour le choix des planificateurs
- architecte
- ingénieurs (civil, électricien, chauffage-ventilation-MCR, sanitaire)
- architecte-paysagiste
- sondages ingénieur civil
- curage et inspection des canalisations avec caméra
- géomètre (relevé niveaux existants, plan enquête, gabarits)
- géologue (sondages du terrain et rapport géotechnique)
- physicien / acousticien
- spécialiste en protection incendie AEAI
- expertise amiante
- frais de reproduction
- frais divers

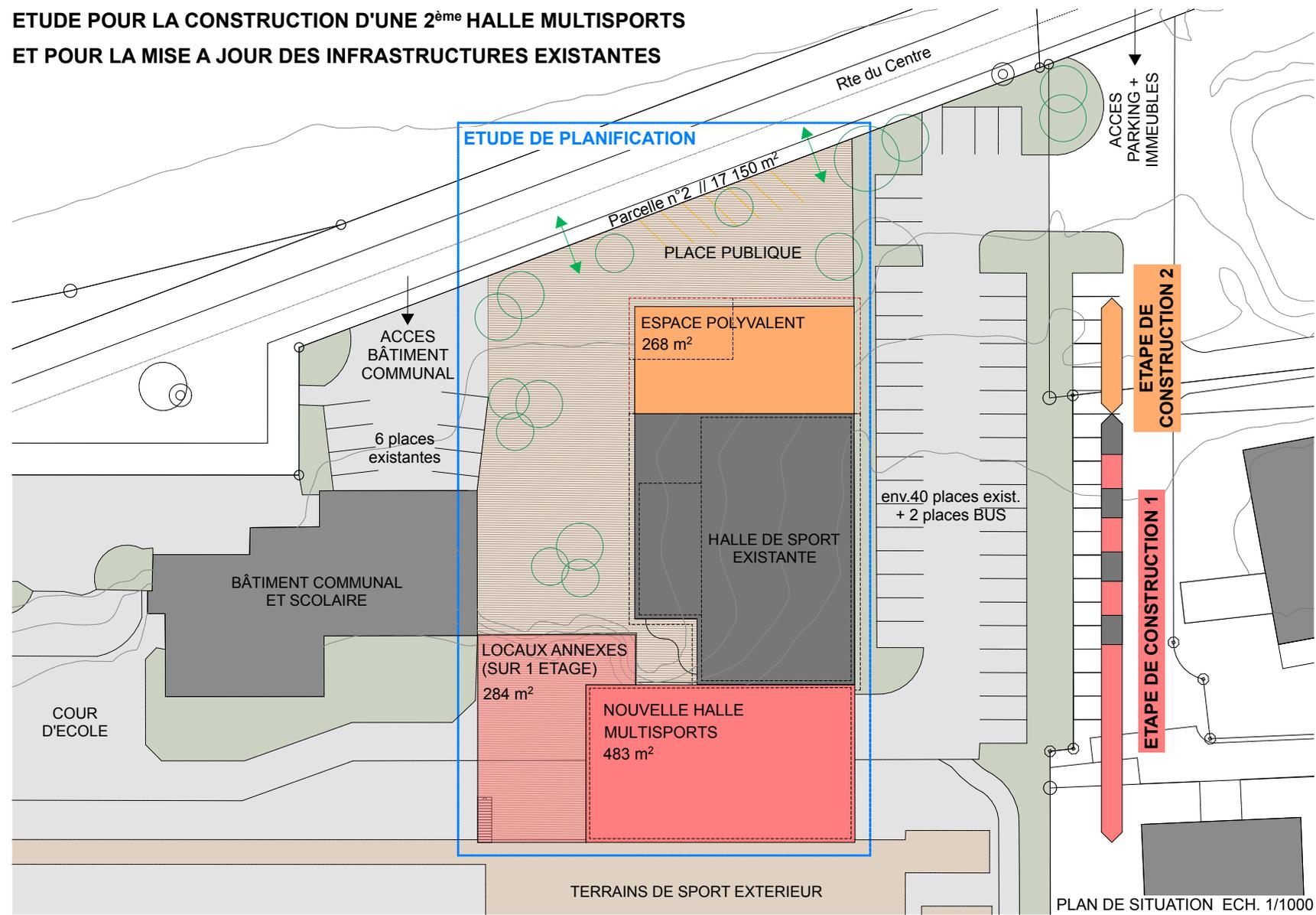
La demande de crédit de construction (prévue en mai 2022) concernera la nouvelle halle multisports auquel s'ajoutera le crédit pour la mise aux normes de la salle actuelle. Une éventuelle deuxième demande pour la réaffectation du local des pompiers dépendra du calendrier lié à la réorganisation du Service du feu qui est en cours au niveau cantonal.

La planification provisoire des travaux permettrait une mise en service de la nouvelle halle multisports pour le printemps 2025.

Cet investissement de CHF 590'000 a été inséré dans la planification budgétaire 2021. Son financement sera assuré par un prélèvement sur les réserves.

**Pour le financement de cette étude de faisabilité, le Conseil communal demande à l'Assemblée communale l'octroi d'un crédit de CHF 590'000.- TTC. Cet investissement sera financé par un prélèvement sur les réserves.**

**ETUDE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE 2<sup>ème</sup> HALLE MULTISPORTS  
ET POUR LA MISE A JOUR DES INFRASTRUCTURES EXISTANTES**



LZA architectes sa, avenue beauregard 3, 1700 fribourg t.026 347 51 51 office@lza.ch

PLAN DE SITUATION ECH. 1/1000

19.10.2020 / mae,ab

## 4.3 Crédit pour l'aménagement de la route de Matran

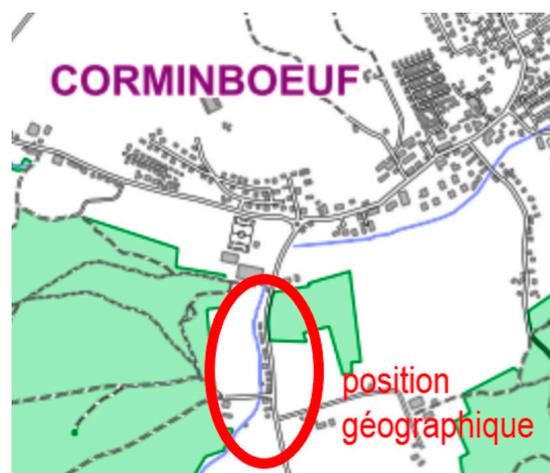
Afin d'améliorer la sécurité des piétons traversant la chaussée au droit du chemin du Joran d'une part et de favoriser une réduction de vitesse de la part des automobilistes, le Conseil communal entend entreprendre divers aménagements routiers à la route de Matran «secteur Village Suisse».

Ces mesures comprennent notamment:

- la création d'une porte d'entrée et de deux rétrécissements «ralentisseurs»
- la construction d'un trottoir d'environ 35 mètres depuis le chemin du Joran en direction du centre du village
- la suppression du passage piétons existant et son remplacement par une aide à la traversée

Selon les devis reçus, les coûts estimés s'élèvent à 215 000 francs.

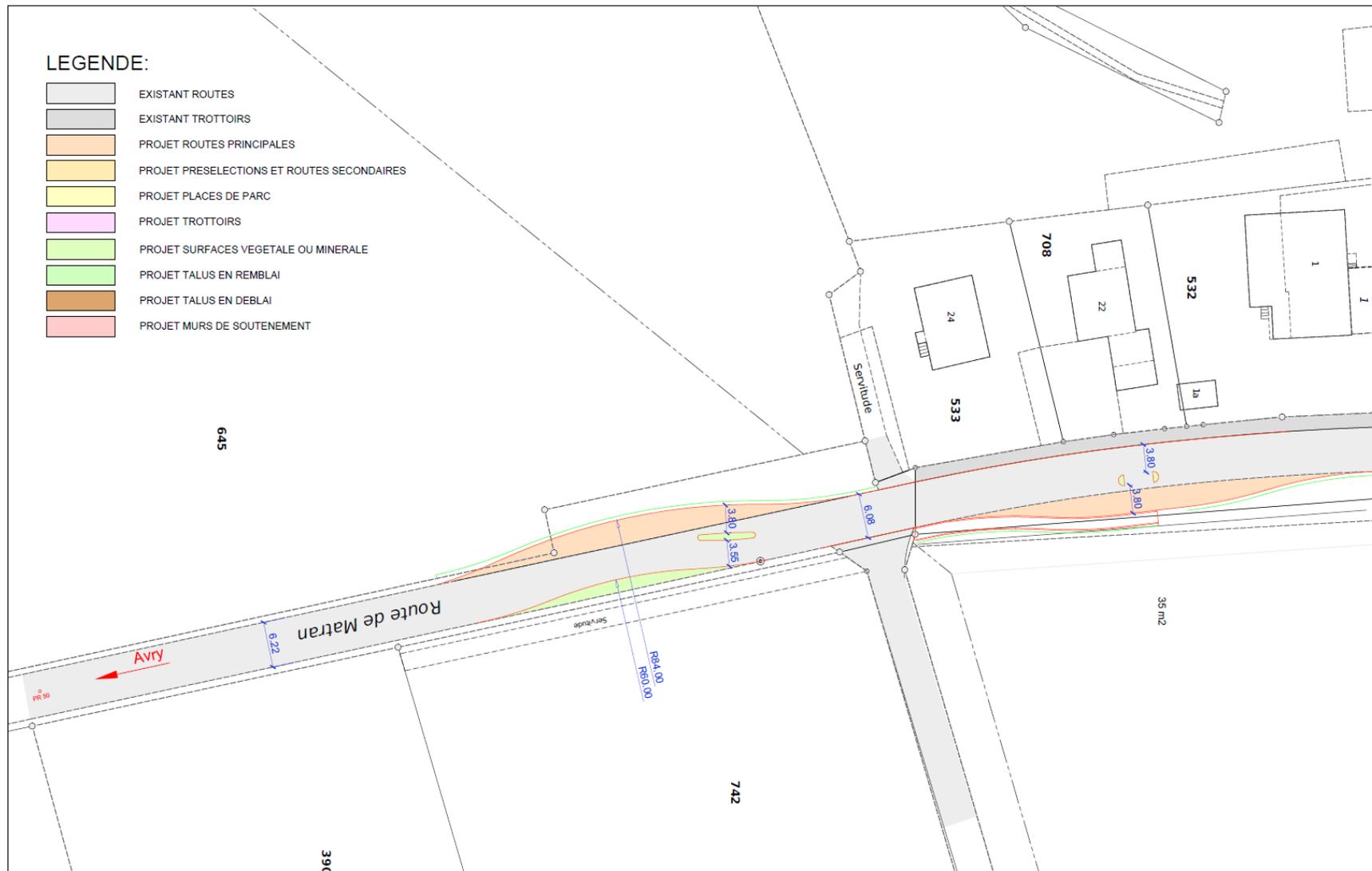
**Le Conseil communal demande à l'Assemblée communale d'accepter un crédit de 215 000 francs TTC. Cet investissement sera financé par un emprunt. Les frais financiers se montent à 2% pour les intérêts, auxquels il faut ajouter l'amortissement de 4% sur 25 ans.**



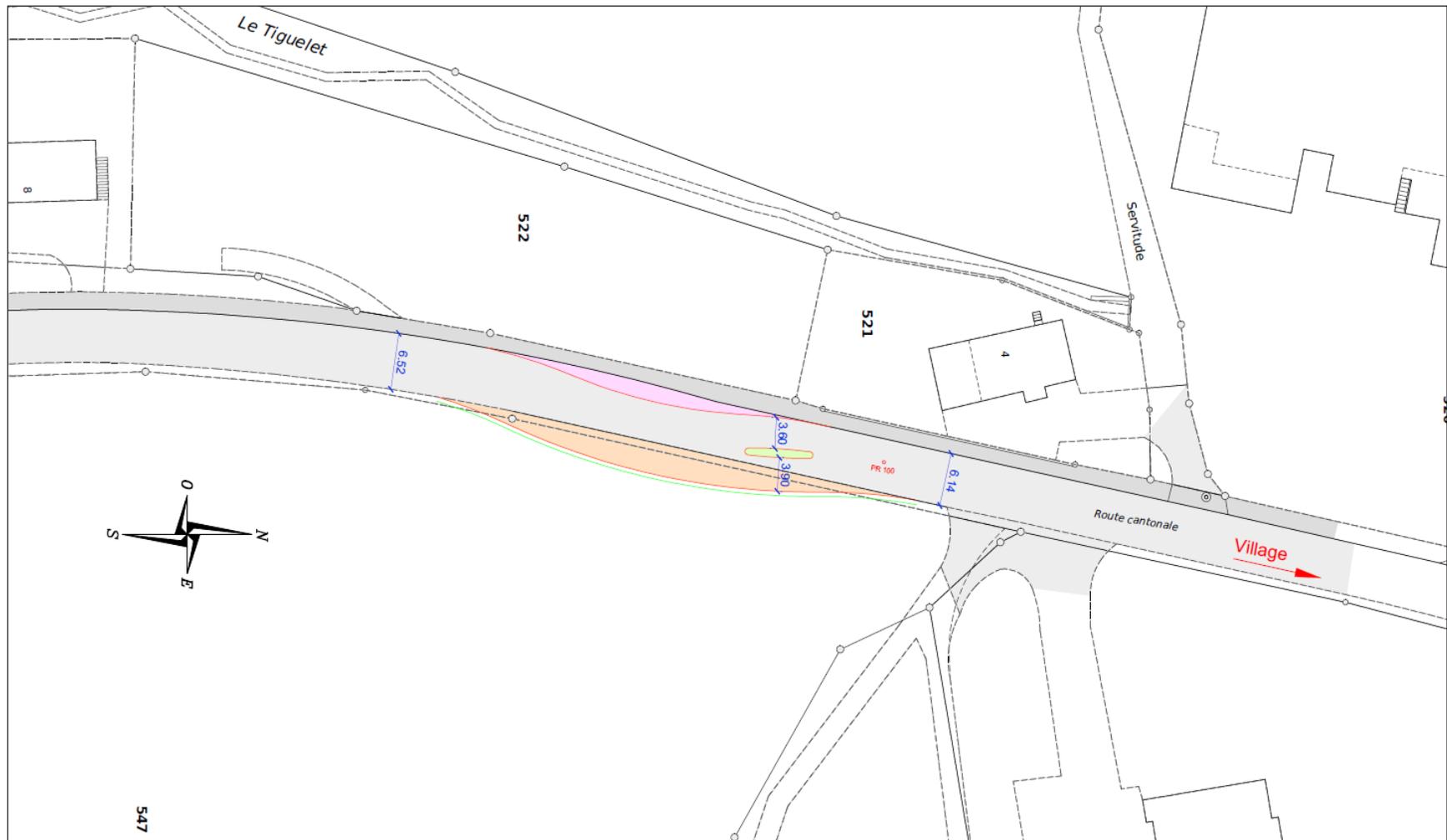
*Exemple de porte d'entrée*



*Exemple d'aide à la traversée*



Rte de Matran, Sud



Rte de Matran, Nord



## 5.1 Réseau Santé Sarine (RSS) Message concernant la modification de l'art. 30 al. 2 litt. a des statuts du RSS

La Commune de Corminboeuf est membre du Réseau Santé de la Sarine (RSS). Lors de l'assemblée extraordinaire du 25 septembre 2019, l'Assemblée des délégués du RSS a approuvé la modification des statuts (l'art. 30 al. 2 litt. a) du RSS visant à augmenter la limite d'endettement du réseau pour les investissements à CHF 60 000 000.-, contre CHF 30 000 000.- actuellement.

Il appartient dès lors aux législatifs des communes membres du RSS de se prononcer sur cette modification des statuts.

### Pour rappel

Le Réseau Santé de la Sarine a vu le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Il est formé des entités suivantes :

- Le Home médicalisé de la Sarine (HMS), comprenant le Foyer de jour et la Rose d'Automne
- Le Service d'aide et des soins à domicile de la Sarine (SASDS)
- Le Service d'ambulances de la Sarine (SAS)
- Le Centre de coordination
- La commission des établissements médico-sociaux (CODEMS)

- La Commission des indemnités forfaitaires

Le Réseau devra prochainement faire face à plusieurs dépenses d'investissement, qui sont notamment :

- La rénovation et l'agrandissement du Home médicalisé de la Sarine (HMS);
- La rénovation et l'agrandissement des bâtiments du Service d'ambulances de la Sarine (SAS);
- La construction ou l'inclusion dans le bâtiment du HMS de surfaces administratives pour le Réseau Santé de la Sarine (RSS);
- La reprise de l'activité de la Rose d'automne intégrant l'achat du bâtiment et du terrain de la Rose d'automne par le RSS

Ces modifications répondent aux besoins du RSS et lui permettront ainsi de poursuivre les travaux nécessaires à ses développements futurs.

## **Proposition**

Le Conseil communal soumet à l'Assemblée communale la modification suivante, à savoir l'art. 30 al.2 litt. a des statuts du Réseau Santé Sarine (RSS):

*c) Limite d'endettement*

*Art. 30.-*

<sup>1</sup>*Le Réseau peut contracter des emprunts*

<sup>2</sup>*La limite d'endettement est fixée à:*

- a) 60'000'000 francs pour les investissements ;*
- b) 4'000'000 francs pour le compte de trésorerie.*

<sup>3</sup>*Le Réseau peut en outre contracter un emprunt unique d'une durée maximale de 10 ans (jusqu'au 31 décembre 2023) et d'un montant maximal de 8'000'000 francs pour financer le remboursement du décalage de 18 mois dans le paiement des frais financiers des établissements médico-sociaux du district de la Sarine.*

<sup>4</sup>*Les emprunts sont soumis à autorisation délivrée par le Service des communes aux conditions de l'article 148 al. 1 let. a LCo.*

**Le Conseil communal de Corminboeuf recommande à l'Assemblée communale d'approuver les nouveaux statuts du Réseau Santé Sarine. Les statuts avec modifications en rouge sont publiés sur le site internet de la commune.**

## Mobilité partagée et électro-mobilité

Depuis le 1er décembre 2020, un véhicule électrique Mobility ([www.mobility.ch](http://www.mobility.ch)) est à disposition de la population corminoise. Dotée d'une autonomie de 300 km, elle permet une utilisation optimale, d'autant que la densité des bornes de recharge augmente régulièrement. Une carte move est intégrée à la voiture, permettant sa recharge à d'autres endroits que son port d'attache, lequel est situé dans le parking public, le long de la halle de gymnastique.

Parallèlement à l'installation de ce véhicule, le Conseil communal a fait installer une borne de recharge pour toute autre voiture électrique. Elle utilise l'énergie produite par nos panneaux solaires. Cette borne est intégrée au réseau Move ([www.move.ch](http://www.move.ch)) et donnera ainsi plus de visibilité à notre commune.



## Bénévoles pour les repas à domicile



La résidence Le Manoir, à Givisiez, [www.lemanoir.ch](http://www.lemanoir.ch), prépare des repas à l'intention des personnes atteintes dans leur santé ou leur mobilité. Ces repas sont amenés à domicile par des bénévoles de la commune.

Nous désirons renforcer l'équipe en place et sommes à la recherche de personnes prêtes à offrir quelques heures par mois.

### Conditions

- disposer d'une voiture et d'un permis de conduire
- être disponible en semaine un ou plusieurs jours (du lundi au samedi) entre 11h et 13h pour la livraison des repas
- effectuer des tournées de livraison quelques jours ou quelques semaines par année
- entretenir de bons contacts avec les personnes âgées ou à mobilité réduite



### Nous offrons

- la possibilité de participer à une action locale et sociale
- des occasions de rencontrer et d'aider des personnes âgées ou à mobilité réduite
- l'opportunité de créer de nouveaux contacts avec l'équipe des chauffeurs bénévoles
- une petite indemnité de défraiement de Fr. 3.- par repas.

**Monsieur Boris Bek-Uzarov en charge des affaires sociales et de la santé, vous renseigne volontiers par mail [b.bek-uzarov@corminboeuf.ch](mailto:b.bek-uzarov@corminboeuf.ch) ou par téléphone au 076 476 24 68.**



## Talon d'inscription

Je m'inscris comme chauffeur bénévole pour la distribution des repas à domicile.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_



Talon à remettre à l'Administration communale de Corminboeuf, rte du Centre 25,

1720 Corminboeuf ou à envoyer par mail à [commune@corminboeuf.ch](mailto:commune@corminboeuf.ch)



### Subvention communale – vélos électriques

La commune de Corminboeuf est certifiée « Cité de l'énergie », c'est-à-dire une commune qui s'engage de façon permanente en faveur de l'utilisation efficace de l'énergie, de la protection du climat, des énergies renouvelables et d'une mobilité respectueuse de l'environnement.

Dans ce cadre, la Commune de Corminboeuf encourage ses habitants à changer leurs habitudes de transport et reconduit la subvention de CHF 300.- à l'achat d'un vélo électrique en 2020 et 2021.

Le formulaire de demande de subvention est à disposition sur le site internet ou au guichet.

### Annulation de la Fête de la Saint-Nicolas

En raison de la situation sanitaire actuelle, la commission culturelle a pris la décision d'annuler sa traditionnelle fête de la Saint-Nicolas qui devait avoir lieu le dimanche 6 décembre dans la forêt de Verdilloud.



Même si elle regrette vivement cette décision, elle espère que les familles pourront tout de même donner une touche particulière à cette journée.

Elle vous souhaite de passer de Joyeuses Fêtes de fin d'année.

Claude Mindel  
Président de la commission culturelle

## Recherche de scrutateurs

La commune de Corminboeuf recherche des étudiants suisses, domiciliés à Corminboeuf, âgés entre 18 et 25 ans, afin de procéder au dépouillement lors des votations et / ou des élections qui ont lieu plusieurs fois par année, le dimanche.

Les personnes intéressées peuvent s'annoncer auprès de l'Administration communale par courriel à l'adresse [commune@corminboeuf.ch](mailto:commune@corminboeuf.ch).

Une rémunération est octroyée aux participants.



## Cours de ski et de snowboard



Chers parents,

Chaque début d'année, le Ski-club St-Georges organise cinq journées de cours pour les jeunes du village et de la région.

Ces cours ont lieu le samedi dans la station de Moléson, **sous la responsabilité de moniteurs J+S qualifiés**. Ils sont prévus les **23 et 30 janvier**, les **6 et 13 février** ainsi que le **6 mars**.

Le tarif modique de 50.- par enfant inclus le transport depuis Corminboeuf, l'encadrement par les moniteurs et l'abonnement de ski.

Vous trouverez toutes les informations concernant ces journées et **le formulaire d'inscription online à remplir jusqu'au 18 décembre** sur notre site Internet :

<http://www.sc-stgeorges.ch/cours>

Intéressé à devenir membres du club ? Contactez-nous par l'intermédiaire de notre site internet !

<http://www.sc-stgeorges.ch/contact>

Nous nous réjouissons de vous rencontrer cet hiver !



Le comité du Ski-club

**VIENT DE PARAÎTRE**

**LES 4 SAISONS**

**PERLES**

*Chansons fribourgeoises d'aujourd'hui*

**Nouvel album**

079 711 94 09

**choeur-les4saisons.ch**

**MARRE DE CHANTER TOUT SEUL ?**

**REJOIGNEZ-NOUS !**

**RÉPÉTITION CHAQUE LUNDI  
A CORMINBOEUF  
DE 20H15 À 22H15**

**LECTURE DE LA MUSIQUE PAS INDISPENSABLE**

**INFOS AUPRÈS DU DIRECTEUR :  
076 372 14 50 / LMCAUSAZ@GMAIL.COM  
OU DE LA PRÉSIDENTE :  
079 719 70 89 / CE.BROILLET@GMAIL.COM**

**WWW.CHOEUR-LES4SAISONS.CH**



## Unissez votre voix à notre chorale

Le chœur mixte Saint-Etienne fêtera son 50<sup>e</sup> anniversaire par un concert et une messe exceptionnels les 13 et 14 novembre 2021.

**Participez à cette aventure et rejoignez-nous!**

Renseignements (plan des répétitions, programme, etc):  
<http://choeurstetiennebelfaux.ch/>

ou

Pascal Simonet (directeur) 078 641 34 79 [passi@bluewin.ch](mailto:passi@bluewin.ch)

ou

Josiane Berset (présidente) 079 395 92 51



Choeur mixte St-Etienne, CP 125, 1782 Belfaux

## FitCorminboeuf

Fitboxing • cardio • renforcement musculaire  
salle polyvalente de Corminboeuf

TOUS LES MARDIS SOIR

20h15 à 21h15

salle polyvalente de Corminboeuf



inscriptions & infos Claudine Crausaz 079 776 86 36  
[zumbakickbo.corminboeuf@gmail.com](mailto:zumbakickbo.corminboeuf@gmail.com)

possibilité de rejoindre notre groupe de marche  
chaque mardi à la même heure





**Forêts-Sarine**

Bulletin de commande de bois de feu 2020-2021

à retourner à :		<b>Forêts-Sarine, Région 2</b> Rte de Grangeneuve 19 1725 Posieux		par mail : jean-paul.borne@fr.ch	
Nom:	Prénom:	TVA 7.7 % comprise			
Rue:	Localité:	Commande minimum 1 stère			
Tél :	Portable:	Testez notre formulaire de commande en ligne ! 		Commande de bois de feu	
Date:	Signature:	www.forets-sarine.ch			
L'équipe forestière vous préparera volontiers les assortiments de bois de feu suivants:					
Quantité	Longueur	Assortiments	Prix par stère	Livraison	Total CHF
stères	1 m	Bois de feu en quartier, <b>feuillus</b> , vert	90.00	facultative	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, <b>résineux</b> , vert	70.00	facultative	
stères	4 - 6 m	Bois de feu rond, <b>feuillus</b> , vert (min 3 st.)	50.00	sur demande	
stères	4 - 6 m	Bois de feu rond, <b>résineux</b> , vert (min. 3 st.)	40.00	sur demande	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, <b>feuillus</b> , sec	105.00	livraison obligatoire	
stères	33 cm	Bois de feu en quartier, <b>feuillus</b> , sec	140.00	livraison obligatoire	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, <b>résineux</b> , sec	85.00	livraison obligatoire	
stères	33 cm	Bois de feu en quartier, <b>résineux</b> , sec	120.00	livraison obligatoire	
<b>Total stères</b>		<b>Total de la valeur du bois TTC</b>			
Forfait pour livraison à domicile					CHF
pour 1 stère		Livraison	55.00		
pour 2 stères		Livraison	65.00		
pour 3 stères		Livraison	75.00		
pour 4 stères		Livraison	120.00		
pour 5 stères		Livraison	130.00		
pour 6 stères		Livraison	140.00		
pour 7 stères		Livraison	160.00		
pour 8 stères		Livraison	170.00		
pour 9 stères		Livraison	180.00		
dès 10 stères		sur demande, livraison par camion possible, en régie			
<b>Total valeur du bois et forfait de livraison à domicile TTC</b>					
Délai de livraison après réception de la commande: Maximum 4 semaines - Pas de livraisons en juillet et août					
<b>Conditions de livraison:</b>					
Conditions de paiement: net à 30 jours					
Le bois sera déchargé en vrac devant votre domicile					
Livraison uniquement dans les communes membres de Forêts-Sarine					
Pour tout renseignement, contacter: Jean-Paul Borne, forestier, au 079 606 35 37 ou au 026 305 56 52					



Demandez du Bois Suisse.

**Croix-Rouge fribourgeoise**  
**Freiburgisches Rotes Kreuz**   
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

**CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2021**  
**PUÉRICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS**

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
		Le 1 <sup>er</sup> mardi du mois, l'après-midi		
	Ecole	5 janvier	2 février	2 mars
<b>Corminboeuf</b>	Rte du Centre 27	6 avril	4 mai	1 <sup>er</sup> juin
	Local de la buvette	6 juillet	3 août	7 septembre
		5 octobre	2 novembre	7 décembre

**Rendez-vous de l'éducation**

Avry, Avry-Bourg 2  
rez-de-chaussée

**Plus d'informations ?**

**Tél. 026/347.38.83**

**Chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois**  
**de 9h00 à 11h00**

Discuter d'éducation entre familles, avec une infirmière puéricultrice et Education Familiale



Un projet d'harmonisation de pistes VTT en forêt est actuellement en cours afin de légaliser certains tracés pour que la cohabitation se passe au mieux. Dans cette attente, voici provisoirement l'ébauche d'une charte à l'attention des usagers de la forêt :

1. Partagez les sentiers
2. Les vététistes donnent la priorité aux autres usagers
3. Les vététistes ralentissent lorsqu'ils croisent quelqu'un
4. Ne laissez pas de traces de votre passage
5. Soyez responsable et courtois
6. En cas de contact avec la faune, arrêtez-vous, laissez passer l'animal.

Si vous deviez constater l'aménagement sauvage de pistes en forêt, n'agissez pas spontanément (obstruction des passages, démontage d'installations, ...), mais contactez la commune, le garde-faune ou le forestier. Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

Septembre 2020, commission de projet VTT du Grand Fribourg

## Feux en plein air : la protection de l'air est l'affaire de tous

Chaque année, à l'automne, **nous observons une augmentation de l'incinération des déchets en plein air. Or, il est important de rappeler que cette pratique est interdite par la loi, tant en forêt, dans les champs que dans les jardins.**

Seule l'incinération de petites quantités de déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins peut être admise, à la condition que ceux-ci soient suffisamment secs pour ne pas causer de fumée. Ces feux sont toutefois le plus souvent inutiles et leurs émissions constituent une charge pour l'homme et l'environnement. D'une part, ils contribuent de manière non négligeable à la charge en particules fines (PM10 et PM2.5), qui sont à l'origine de troubles respiratoires et de maladies pulmonaires et ils polluent de plus le sol et les eaux. D'autre part, ils créent souvent des nuisances pour la population.

Les services signataires rappellent également que les seules exceptions possibles sont autorisées par :

- le Service des forêts et de la nature pour l'incinération de déchets en forêt sous certaines conditions strictes ;
- le Service phytosanitaire de Grangeneuve en cas de problèmes phytosanitaires.

L'élimination des déchets naturels doit être effectuée en privilégiant la valorisation de la matière ou, à défaut, la valorisation thermique. Dans les deux cas, les communes ont un rôle important à jouer. Elles sont compétentes pour l'information, l'organisation de la collecte des déchets verts valorisables, pour le contrôle du respect des interdictions et peuvent également limiter ou interdire toute incinération en plein air à certains endroits ou certaines périodes, si des immissions excessives sont à craindre.



Chers Aînés,

Avec regret, nous vous informons qu'en raison de la situation sanitaire actuelle et afin de ne prendre aucun risque avec votre santé, nous devons malheureusement renoncer à l'organisation de notre traditionnel « Noël des Aînés » du 8 décembre 2020.

Nous osons espérer que vous approuvez notre décision, et vous remercions de votre compréhension.

Souhaitant un retour à une vie normale aussi vite que possible, nous vous donnons déjà rendez-vous en 2021.

Cordiales salutations, et surtout prenez bien soin de vous.

SECTION DES SAMARITAINS, BELFAUX

**ENCORE PLUS  
PROCHE DE  
MOI...**



**... à partir  
du 13 décembre 2020**  
Nouvel horaire sur [tpf.ch](http://tpf.ch)

[tpf.ch](http://tpf.ch)





**Administration communale**  
Route du Centre 25 • 1720 Corminboeuf • Tél.: 026 475 26 46 • Fax: 026 475 30 58  
email: [commune@corminboeuf.ch](mailto:commune@corminboeuf.ch) • [www.corminboeuf.ch](http://www.corminboeuf.ch)